



## CONSEIL MUNICIPAL DU 09/12/2024

Article L. 2121-25 du CGCT : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie (...) ».

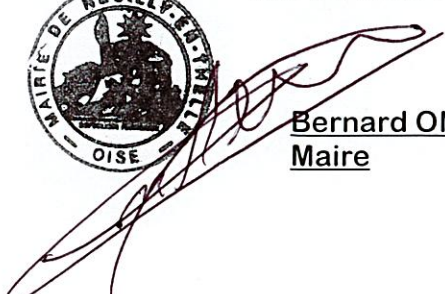
N° d'ordre	Objet	
1	- SE 60 : Rapport d'activité	PAS DE VOTE
2	- Communauté de Communes THELLOISE : Rapport d'activité	PAS DE VOTE
3	-CCT- Modification des Statuts : Extension de compétence GEMAPI	ADOpte
4	- Admission en non-valeur de titres irrécouvrables	ADOpte
5	- Dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2025	ADOpte
6	- Contrat d'entretien et de maintenance	ADOpte
7	- Création de poste d'adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	ADOpte
8	- Régime indemnitaire des policiers municipaux	ADOpte
9	- Régime indemnitaire du personnel communal	ADOpte
10	- Avenant au contrat MNT	ADOpte
11	-Convention de participation au service hivernal 2025	ADOpte

NEUILLY EN THELLE

AFFICHAGE LE

14 DEC. 2024



  
Bernard ONCLERCQ  
Maire